

FORMATIONS
**HORIZON
EUROPE**
2026

anRT
ASSOCIATION NATIONALE
RECHERCHE TECHNOLOGIE

FORMATIONS
HORIZON
EUROPE
2026



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre
de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATIONS

SOMMAIRE

Formations sur catalogue P.5

Horizon Europe P.7

À la découverte d'Horizon Europe P8

Coordination & Management de projet (atelier pratique) P9

Formation Flash : Cap sur FP10 P10

Financier P.11

Sécuriser ses financements en coûts réels P12

Budget & Reporting en coûts réels (atelier pratique) P13

Décrypter les Lump Sum P14

Maîtriser les Lump Sum (atelier pratique) P15

Formation Flash : l'audit financier P16

Juridique P.17

S'emparer de l'accord de consortium P18

Négocier son accord de consortium (atelier pratique) P19

Formations sur mesureP.20

Témoignages P.22

L'équipe pédagogique P.23

Modalités de participation et chiffres clés P.25

Formations sur catalogue



Horizon Europe

A la découverte d'Horizon Europe

Coordination & Management de projet (atelier pratique)

Formation Flash : Cap sur FP10

Financier

Sécuriser ses financements en coûts réels

Budget & Reporting en coûts réels (atelier pratique)

Décrypter les Lump Sum

Maîtriser les Lump Sum (atelier pratique)

Formation Flash : l'audit financier

Juridique

S'emparer de l'accord de consortium

Négocier son accord de consortium (atelier pratique)

Horizon Europe

A la découverte d'Horizon Europe

Coordination & Management de projet (atelier pratique)

Formation Flash : Cap sur FP10



À la découverte d'Horizon Europe

Horizon Europe est le Programme-Cadre de recherche et d'innovation pour la période 2021 - 2027 avec un budget de 95,5 milliards d'euros. La formation présente les opportunités de financement, les caractéristiques principales du programme ainsi que tout le processus de candidature, depuis la préparation d'une proposition à sa mise en œuvre, en passant par le cadre contractuel. Les appels à projet seront publiés jusque fin 2027 et les opportunités sont donc encore nombreuses.

Objectifs pédagogiques

Découvrir les différentes opportunités de financement et les règles de participation.
Se familiariser avec le processus de dépôt et d'évaluation d'une proposition.
Appréhender les principaux aspects juridiques et financiers d'une candidature.

Prérequis

Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

Pour qui

Toute personne souhaitant se familiariser avec le programme Horizon Europe. Chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs, entrepreneurs, fonctions supports.

Modalités pédagogiques

Un exposé théorique enrichi d'exemples, de quiz et de mise en pratique, suivi d'échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

Où

Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

Évaluation

Un questionnaire d'évaluation, à compléter en ligne en fin de session, permet aux participants d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

Présence

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

10h00	Accueil et objectifs de la formation
10h15	Horizon Europe : contexte et structure par piliers
10h30	Horizon Europe : les opportunités de financement et règles de participation Pilier 1 : les bourses ERC, les actions <i>Marie Curie</i> (MSCA), les infrastructures de recherche Pilier 2 : les Clusters Pilier 3 : le Conseil européen de l'innovation (EIC) Règles de participation et de financement Statistiques et taux de succès
11h30	La préparation d'une proposition Dépôt en ligne Trouver ses partenaires Démarches préalables Le dossier de proposition Aspects budgétaires : taux de financement et coûts éligibles
12h30	Pause déjeuner
14h00	Mise en pratique : les informations clés d'un appel à projet
14h30	L'évaluation de la proposition Processus d'évaluation Conseils de rédaction et bonnes pratiques
15h00	Le cadre contractuel Convention de subvention Accord de consortium entre les partenaires
15h30	La mise en œuvre du projet Versement de la subvention Suivi des activités et rapports périodiques Diffusion et valorisation des résultats
16h00	Questions & Réponses Fin de la formation



Ouvert à tous



4h30



Distanciel



500 € HT



Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session.
L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation ». Possibilité de prise en charge par les fonds publics ou mutualisés, dont les OPCO (sous réserve de leur accord préalable).
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.



Coordination & Management de projet

Atelier pratique

Horizon Europe est le Programme-Cadre de recherche et d'innovation pour la période 2021 - 2027 avec un budget de 95,5 milliards d'euros. Augmenter la part de coordination de projet est un enjeu important de politique nationale. Les avantages à prendre le rôle de coordinateur sont multiples mais il est nécessaire d'y être bien préparé et d'en comprendre l'ensemble des enjeux. Cette formation permet de balayer l'ensemble des étapes clés du point de vue spécifique d'un coordinateur.

Elle permet également d'examiner et de comprendre les différentes phases d'un projet, ainsi que les points d'attention pour une gestion efficace et conforme tout au long de sa mise en œuvre, pour tous les participants au consortium.

Les mises en pratique permettront d'appréhender les attendus à chaque étape de la vie du projet.

Objectifs pédagogiques

Identifier les rôles et responsabilités des différents acteurs d'un projet Horizon Europe.
Former un consortium équilibré et travailler en consortium

Comprendre les points clés de la coordination à chaque étape du montage à la gestion d'un projet.

Appréhender les principaux aspects juridiques et financiers.

Être capable de piloter ou contribuer activement à un projet Horizon Europe.

Prérequis

Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

Pour qui

Toute personne souhaitant se familiariser avec le programme Horizon Europe. Chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs, entrepreneurs, fonctions supports.

Modalités pédagogiques

Un exposé théorique suivi d'une mise en situation avec des exercices pratiques, correction et échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

Où

Session en présentiel dans les locaux de l'ANRT.

Évaluation

Un questionnaire d'évaluation, à compléter en ligne en fin de session, permet aux participants d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

Présence

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

9h30 Accueil et objectifs de la formation

9h45 Introduction et principes généraux

Le cycle de vie d'un projet Horizon Europe

Les différents rôles à un projet

Le dossier de proposition : excellence, impact, mise en œuvre

10h15 Décrypter un appel et mobiliser les partenaires

Analyser un appel à projet et en comprendre les attendus

Assurer la cohérence du projet

Former un consortium équilibré et travailler en consortium

Cas pratique : identification des mots clés et points de vigilance d'un appel

11h15 Comprendre les aspects budgétaires

Taux de financement et forme de coûts

Types de coûts éligibles

Spécificités pour les projets en Lump Sum

Rôle du coordinateur dans le montage du budget

Quiz sur les coûts éligibles d'un projet

12h30 Pause déjeuner

14h00 Comprendre les aspects juridiques et piloter le consortium

Grant agreement Vs consortium agreement

La phase de préparation du Grant agreement

Les responsabilités du coordinateur

Les différentes composantes de l'accord de consortium – focus

modèle DESCAs : gouvernance, aspects financiers, gestion des

conflits, gestion de la propriété intellectuelle

Suggestions de bonnes pratiques

Cas pratique : anticiper les aspects de gouvernance

15h15 Assurer le suivi du projet

Suivi scientifique et financier

Versement de la subvention

Responsabilités financières du coordinateur

Spécificités pour les projets en Lump Sum

Communication, dissémination et valorisation des résultats

Suggestions de bonnes pratiques

16h15 Mises en situation

Démarrer dans la coordination d'un projet Horizon Europe

Anticiper les risques et gérer les imprévus

Elaborer la checklist de survie pour un coordinateur

17h00 Questions & Réponses

Fin de la formation



Ouvert à tous



6 heures



Présentiel



750 € HT (le déjeuner n'est pas inclus dans le tarif)

Formation Flash : Cap sur FP10

Le 10^{ème} PCRI (2028-2034) constitue la future stratégie de l'Europe pour soutenir la recherche scientifique, le développement technologique et l'innovation. Successeur d'Horizon Europe, il vise à renforcer la souveraineté scientifique et technologique de l'Europe face aux défis mondiaux tels que la transition écologique, la transformation numérique, la santé, la sécurité et la compétitivité industrielle. Avec un budget proposé de près de 175 milliards d'euros, soit une augmentation significative par rapport au programme actuel, le FP10 ambitionne de renforcer la recherche fondamentale, la recherche collaborative entre le public et le privé, ainsi que l'innovation de rupture, tout en simplifiant l'accès à ces financements.

Objectifs pédagogiques

Préparer les décideurs et les futurs déposants à comprendre à la fois les enjeux du futur Programme-cadre mais également les instruments de financement qui se profilent pour cette prochaine mandature.

Prérequis

Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

Pour qui

Toute personne souhaitant se familiariser avec le programme FP10. Dirigeants d'entreprises, directeur de laboratoires, chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs, entrepreneurs, fonctions supports.

Modalités pédagogiques

Un exposé théorique enrichi de quiz et d'échanges interactifs.
Un support de formation, une bibliographie.

Où

Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

Évaluation

Un questionnaire d'évaluation, à compléter en ligne en fin de session, permet aux participants d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

Présence

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

10h00

Accueil et objectifs de la formation

10h15

Les enjeux du FP10 pour l'Europe

Les enjeux de compétitivité (Rapport Draghi)
Les grands chantiers (transition, numérique, santé, résilience/défense et espace)
Principales étapes pour l'adoption du FP10
Le cadre financier pluriannuel 2028 - 2034

10h45

L'architecture du FP10

Piliers et instruments du FP10
L'autonomie du FP10 au sein du Fond de Compétitivité
Excellence scientifique
Compétitivité et société
Innovation
Espace Européen de la recherche (infrastructures de recherche et infrastructures technologique)

11h15

Questions & Réponses

11h30

Focus sur les principales nouveautés du FP10

Budget renforcé
L'introduction du « dual use »
Rationalisation des types d'actions et taux de financement
Simplification administrative
L'introduction des infrastructures technologies
L'introduction des moonshots
Conseil Européen de l'Innovation (EIC) sur le modèle de la Defense Advanced Research Projects Agency (DARPA)

12h15

Questions & Réponses

12h30

Fin de la formation



Ouvert à tous



2h30



Distanciel



200 € HT



Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :

Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session.

L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation ». Possibilité de prise en charge par les fonds publics ou mutualisés, dont les OPCO (sous réserve de leur accord préalable).

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.

Financier

Sécuriser ses financements en coûts réels

Budget & Reporting en coûts réels (atelier pratique)

Décrypter les Lump Sum

Maîtriser les Lump Sum (atelier pratique)

Formation Flash : l'audit financier



Sécuriser ses financements en coûts réels

La formation porte sur tous les aspects financiers d'un projet Horizon Europe en coûts réels : règles de participation et de financement, forme de coûts, règles d'éligibilité par type de coûts (personnels, autres coûts directs, tierces parties) ; versement de la subvention, rapports financiers et audits. Elle vous permet ainsi de sécuriser vos déclarations financières en coûts réels et de prévenir les risques en cas d'audit financier.

Objectifs pédagogiques

Comprendre les principes de financement d'Horizon Europe.
Maîtriser l'éligibilité et les règles de calcul des différents types de coûts.
Prévenir les risques de rejets de dépenses en cas d'audit.

Prérequis

Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

Pour qui

Directeurs financiers, chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs, directeurs d'entreprises, comptables, contrôleurs de gestion.

Modalités pédagogiques

Un exposé théorique enrichi d'exemples, de quiz et de mise en pratique, suivi d'échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

Où

Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

Évaluation

Un questionnaire d'évaluation, à compléter en ligne en fin de session, permet aux participants d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

Présence

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

10h00 Accueil et objectifs de la formation

10h15 Horizon Europe : les règles de participation et de financement

Critères de participation
Règles et taux de financement
Connaître les coûts éligibles
Compléter l'annexe budgétaire

11h15 Déclarer ses coûts de personnels

Types de personnels éligibles
Les options disponibles (coûts moyens, coûts réels, coûts unitaires)
Éléments de rémunérations éligibles
Calcul du taux journalier
Enregistrement du temps passé

Mise en pratique

12h30 Pause déjeuner

14h00 Les autres coûts directs

Frais de mission
Amortissement des équipements
Consommables et prestations de service

14h45 Les tierces parties

Associer ses tutelles ou filiales au projet
Partenaire associé au projet
Comptabiliser la mise à disposition de ressources
Différencier la sous-traitance et l'achat de biens, travaux et services

15h00 Le versement de la subvention et les rapports

Calendrier et modalités de versement du financement
Rapport continu, rapport périodique et rapport final

15h45 Les autres contrôles applicables

Certification des états financiers (CFS)
Contrôles et audits

16h00 Questions & Réponses

Fin de la formation



Ouvert à tous



4h30



Distanciel



500 € HT



Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session.
L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation ». Possibilité de prise en charge par les fonds publics ou mutualisés, dont les OPCO (sous réserve de leur accord préalable).
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.



Budget et reporting en coûts réels

Atelier pratique

Le montage du budget et la préparation du suivi financier représentent deux phases clés dans la vie d'un projet Horizon Europe. Après un rappel des règles de base, la formation s'articule autour de deux cas pratiques : sur le budget et sur le reporting financier en coûts réels. Les participants, guidés par le formateur, travaillent en petits groupes dans un format propices aux échanges de bonnes pratiques.

Objectifs pédagogiques

Mettre en pratique les connaissances acquises sur l'éligibilité des coûts.
Construire son budget.
Déclarer ses coûts réels sans erreur.
Préparer son reporting.

Prérequis

Avoir déjà participé au montage financier ou à la gestion financière de projets européens.

Pour qui

Directeurs financiers, comptables, contrôleurs de gestion, chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs, directeurs d'entreprises.

Modalités pédagogiques

Un exposé théorique suivi d'une mise en situation avec des exercices pratiques, correction et échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

Où

Session en présentiel dans les locaux de l'ANRT.

Évaluation

Un questionnaire d'évaluation, à compléter en ligne en fin de session, permet aux participants d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

Présence

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

9h30	Accueil et objectifs de la formation
9h45	Le montage du budget : rappel des aspects théoriques Monter un consortium éligible Règles de financement Types de coûts éligibles Savoir compléter l'annexe budgétaire
10h45	Cas pratique : identification des rôles des parties prenantes au consortium et montage du budget Présentation du cas pratique Mise en situation Correction
12h30	Pause déjeuner
14h00	Le reporting en coûts réels : rappel des aspects théoriques Eléments du rapport périodique Règles de calcul par types de coûts : personnels, déplacement, amortissement des équipements, achats de biens et services, tierces parties, ... Calendrier et versement de la subvention
15h00	Cas pratique : le reporting financier et la déclaration des coûts réels Présentation du cas pratique Mise en situation Correction
17h00	Questions & Réponses Fin de la formation



Intermédiaires et experts



6 heures



Présentiel



750 € HT (le déjeuner n'est pas inclus dans le tarif)



Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session.
L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation ». Possibilité de prise en charge par les fonds publics ou mutualisés, dont les OPCO (sous réserve de leur accord préalable).
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.



Décrypter les Lump Sum

Le financement en Lump Sum (sommes forfaitaires) concernera 50% du budget d'ici à la fin du programme Horizon Europe (2027) et il est annoncé que ce sera la forme de coût par défaut dans le futur Programme-Cadre. Il a pour vocation de simplifier la mise en œuvre d'un projet sur ses aspects financiers afin de se concentrer sur son suivi technique. De la phase de montage jusqu'à la phase de contrôle, les implications techniques, juridiques et financières sont multiples. L'ANRT vous propose un tour d'horizon complet pour décrypter les spécificités de ce nouveau mode de financement.

Objectifs pédagogiques

Saisir les spécificités du financement en Lump Sum à chaque étape d'un projet, du montage à sa mise en œuvre.
Savoir compléter l'annexe financière détaillée spécifique aux projets en Lump Sum.

Prérequis

Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

Pour qui

Directeurs financiers, chargés de projets, chargés du suivi de projets européens, comptables, chercheurs, directeurs d'entreprises.

Modalités pédagogiques

Un exposé théorique enrichi d'exemples, de quiz, et de mise en pratique, suivi d'échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

Où

Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

Évaluation

Un questionnaire d'évaluation, à compléter en ligne en fin de session, permet aux participants d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

Présence

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

10h00 Accueil et objectifs de la formation

10h15 Le financement en Lump Sum – Qu'est-ce que c'est ?

Définition et principes clés
Du pilote d'Horizon 2020 à Horizon Europe

10h30 Les spécificités du dossier de proposition en Lump Sum

Deux options possibles
Le découpage du plan de travail : les work packages
L'annexe financière détaillée en Lump Sum : méthodologie de calcul par types de coûts
Spécificités par types d'instruments (projets collaboratifs, EIC, ERC)

Mise en pratique

12h30 Pause déjeuner

14h00 Evaluation de la proposition en Lump Sum

Prise en compte de l'annexe financière par les experts
Utiliser le « dashboard » sur les coûts de personnels

14h30 La mise en œuvre du projet

Modalités de versement de la subvention
Suivi des activités et rapports
Contrôles et audits
Spécificités par types d'instruments (projets collaboratifs, EIC, ERC)

15h30 La contractualisation

Convention de subvention
Modifications budgétaires
Incidences sur les rapports au sein du consortium : l'accord de consortium (DESCA)

16h00 Questions & Réponses

Fin de la formation



Ouvert à tous



4h30



Distanciel



500 € HT



Maîtriser les Lump Sum

Atelier pratique

Le financement en Lump Sum (sommes forfaitaires) représentera 50% du budget d'ici la fin du programme Horizon Europe en 2027 et est annoncé comme la forme de financement par défaut dans le futur Programme-Cadre. Il a pour vocation de simplifier la mise en œuvre d'un projet sur les aspects administratifs et financiers afin de se concentrer sur son suivi technique. De la phase de montage jusqu'à la phase de contrôle, les implications juridiques et financières sont multiples. L'ANRT vous propose un tour d'horizon complet pour comprendre les spécificités de cette forme de financement.

Un focus sur l'annexe financière dédiée aux Lump Sum, complété d'un cas pratique, vous permettra une prise en main de ce document spécifique.

Objectifs pédagogiques

Comprendre les enjeux et spécificités du financement en Lump Sum.

Se préparer efficacement à la gestion en Lump Sum à toutes les étapes du projet et anticiper les risques au sein du consortium
Maîtriser l'annexe financière spécifique aux Lump Sum.

Prérequis

Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

Pour qui

Directeurs financiers, chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, comptables, chercheurs, directeurs d'entreprises.

Modalités pédagogiques

Un exposé théorique suivi d'une mise en situation avec des exercices pratiques, correction et échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

Où

Session en présentiel dans les locaux de l'ANRT.

Évaluation

Un questionnaire d'évaluation, à compléter en ligne en fin de session, permet aux participants d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

Présence

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

9h30	Accueil et objectifs de la formation
9h45	Le financement Lump sum : qu'est-ce que c'est ? Définition et principes clés Du pilote d'Horizon 2020 à Horizon Europe
10h00	Les spécificités du dossier de proposition en Lump Sum Deux options possibles Le découpage du plan de travail : les work packages L'annexe financière détaillée : coûts éligibles et méthodologie de calcul par types de coûts Spécificités par types d'instruments (projets collaboratifs, EIC, ERC)
11h15	Evaluation de la proposition en Lump Sum Prise en compte de l'annexe financière par les experts Utiliser le « dashboard » sur les coûts de personnels
11h30	La mise en œuvre du projet Modalités de versement de la subvention Suivi des activités et rapports Contrôles et audits Spécificités par types d'instruments (projets collaboratifs, EIC, ERC)
12h30	Pause déjeuner
14h00	Cas pratique : élaboration d'une annexe financière détaillée en Lump Sum Présentation du cas pratique Mise en situation Correction
16h00	Aspects contractuels et gestion du consortium Contractualisation Modifications budgétaires Incidences sur les rapports au sein du consortium : l'accord de consortium (DESCA)
16h30	Réflexion collective : les enjeux spécifiques aux Lump Sum à prendre en compte pour se préparer au mieux
17h00	Questions & Réponses Fin de la formation



Ouvert à tous



6 heures



Présentiel



750 € HT (le déjeuner n'est pas inclus dans le tarif)



Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session.

L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation ». Possibilité de prise en charge par les fonds publics ou mutualisés, dont les OPCO (sous réserve de leur accord préalable).

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.



Formation Flash : l'audit financier

Si l'audit financier est source d'appréhension pour les bénéficiaires, il est aussi un excellent moyen d'améliorer ses pratiques et procédures.

A la suite de la parution du modèle indicatif de l'audit financier pour les projets Horizon Europe, l'ANRT fait le point sur la procédure d'audit financier des projets en coûts réels, et vous transmet ses bonnes pratiques pour vous permettre de vous préparer au mieux à cet exercice.

Objectifs pédagogiques

Différencier les types de contrôles applicables.

Connaître la procédure de l'audit financier. Acquérir les bonnes pratiques pour se préparer judicieusement.

Prérequis

Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

Pour qui

Directeurs financiers, chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs, directeurs d'entreprises, comptables, contrôleurs de gestion.

Modalités pédagogiques

Un exposé théorique enrichi d'exemples, de quiz, suivi d'échanges interactifs.

Un support de formation, une bibliographie.

Où

Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

Évaluation

Un questionnaire d'évaluation, à compléter en ligne en fin de session, permet aux participants d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

Présence

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

10h00 Accueil et objectifs de la formation

10h15 Les différents types de contrôle
Certificat sur les états financiers (CFS)
Check, review et audits

10h45 L'audit financier
Projets en coûts réels vs projets en Lump Sum
Procédure de l'audit financier étape par étape
Bonnes pratiques : comment bien se préparer à chaque étape

12h30 Questions & Réponses
Fin de la formation



Ouvert à tous



2h30



Distanciel



200 € HT



Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session.

L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation ». Possibilité de prise en charge par les fonds publics ou mutualisés, dont les OPCO (sous réserve de leur accord préalable).

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.

Juridique

S'emparer de l'accord de consortium

Négocier son accord de consortium (atelier pratique)

S'emparer de l'accord de consortium

L'accord de consortium joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre des projets collaboratifs. Depuis de nombreuses années, DESCA (Development of a Simplified Consortium Agreement) est de très loin le modèle le plus utilisé au sein du PCRI. Il suit les évolutions du Programme-Cadre : projets en coûts réels, projets en Lump Sum et projets avec des partenaires associés. Le maîtriser devient indispensable. L'ANRT, membre du Core Group DESCA depuis sa création, détaille dans cette formation le contenu précis de ce modèle pour permettre aux participants de bien négocier leur accord.

Objectifs pédagogiques

Maîtriser les différentes composantes de l'accord de consortium (la gouvernance, les dispositions financières, la gestion de la propriété intellectuelle...).

Connaître les points clés pour sécuriser ses rapports avec ses partenaires.

Appréhender les spécificités liées à l'organisation du travail en consortium pour tous types de projets Horizon Europe.

Prérequis

Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

Pour qui

Chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, juristes, chargés de valorisation, chercheurs.

Modalités pédagogiques

Un exposé théorique enrichi d'exemples, de quiz, et de mise en pratique, suivi d'échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

Où

Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

Évaluation

Un questionnaire d'évaluation, à compléter en ligne en fin de session, permet aux participants d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

Présence

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

10h00 Accueil et objectifs de la formation

10h15 **Introduction : l'accord de consortium et le modèle DESCA**
Définitions
Délais de contractualisation
Le modèle DESCA

10h45 **La gouvernance d'un projet collaboratif : les options pour les projets en coûts réels et en Lump Sum**
Responsabilités entre les partenaires
Connaître les différents rôles applicables
Structure de la gouvernance

11h45 Questions & Réponses

12h00 **Mise en pratique**

12h30 Pause déjeuner

14h00 **Les dispositions relatives au financement : les options pour les projets en coûts réels et en Lump Sum**
Modalités de versement du financement

15h00 **La propriété intellectuelle**
Règles applicables à la gestion du background et des résultats
Régir les droits d'accès

Mise en pratique

15h45 Questions & Réponses

16h00 Fin de la formation



Ouvert à tous



4h30



Distanciel



500 € HT



Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :

Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session.

L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation ». Possibilité de prise en charge par les fonds publics ou mutualisés, dont les OPCO (sous réserve de leur accord préalable).

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.



Négocier son accord de consortium

Atelier pratique

L'accord de consortium joue un rôle essentiel dans la mise en oeuvre des projets collaboratifs. Depuis de nombreuses années, DESCA (Development of a Simplified Consortium Agreement) est de très loin le modèle le plus utilisé au sein du PCRI. Il suit les évolutions du Programme-Cadre : projets en coûts réels, projets en Lump Sum et projets avec des partenaires associés. Le maîtriser devient indispensable. L'ANRT, membre du Core Group DESCA depuis sa création, détaille dans cette formation le contenu précis de ce modèle pour permettre aux participants de bien négocier leur accord

Cet atelier permet d'avoir une vision à 360° pour passer de la théorie à la pratique. Les participants, guidés par le formateur, travaillent sur le cas pratique en petits groupes, dans un format propice aux échanges de bonnes pratiques.

Objectifs pédagogiques

Comprendre les différentes composantes de l'accord de consortium (gouvernance, dispositions financières et gestion de la propriété intellectuelle, ...).

Savoir mener une négociation pour sécuriser ses intérêts pour tous types de projets Horizon Europe.

Prérequis

Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

Capacité à lire et à comprendre des documents en anglais (version anglaise du DESCA utilisée pour le cas pratique).

Pour qui

Chargés de projets, juristes, chargés de la valorisation, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs.

Modalités pédagogiques

Un exposé théorique suivi d'une mise en situation avec des exercices pratiques, correction et échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

Où

Session en présentiel dans les locaux de l'ANRT.

Évaluation

Un questionnaire d'évaluation, à compléter en ligne en fin de session, permet aux participants d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

Présence

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

9h30**Accueil et objectifs de la formation****9h45****Introduction : l'accord de consortium et le modèle DESCA**

Définitions
Délais de contractualisation
DESCA, les différents modèles disponibles

10h30**La gouvernance d'un projet collaboratif : les options pour les projets en coûts réels et en Lump Sum**

Responsabilités entre les partenaires
Rôles applicables pour un bon accord
Structure de la gouvernance

11h15**Les dispositions relatives au financement : les options pour les projets en coûts réels et en Lump Sum**

Modalités de versement du financement

12h00**La propriété intellectuelle**

Règles applicables à la gestion du background et des résultats
Régir les droits d'accès

12h30

Pause déjeuner

14h00**Gestion des conflits éventuels entre partenaires**

Résolution des conflits

14h15**Cas pratique**

Construire et négocier un accord de consortium
Présentation du cas pratique

Mise en situation

Correction

17h00

Questions & Réponses

Fin de la formation

**Ouvert à tous****6 heures****Présentiel****750 € HT** (le déjeuner n'est pas inclus dans le tarif)**Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :**Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session.

L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation ». Possibilité de prise en charge par les fonds publics ou mutualisés, dont les OPCO (sous réserve de leur accord préalable).

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.

Formations sur mesure



Formations sur mesure

Bénéficiez d'une formation adaptée à vos enjeux et à vos pratiques !

L'ANRT vous propose, en collaboration avec des partenaires de choix, ayant une expertise fine des programmes européens, un large panel de formations construites sur mesure.

Domaines d'expertise :

- Dispositifs de financement du programme-cadre et critères de sélection.
- Aspects juridiques et financiers du PCRI (coûts réels, Lump Sum).
- Montage et gestion de projets collaboratifs (cycle de vie d'un projet, lecture d'un appel, analyse des ESR, ...).
- Clés de rédaction d'un projet au Conseil Européen de l'Innovation (EIC).
- Aspects transverses du PCRI.

Atouts d'une formation sur mesure :

- Ciblées : un contenu actualisé, adapté à vos enjeux, vos projets, vos équipes et pratiques internes.
- Stratégiques : pour augmenter votre visibilité sur la scène européenne, accroître votre réseau, valoriser vos projets et vous ouvrir à la R&I en partenariat.
- Efficaces : quel(le)s attendus et bonnes pratiques pour éviter les pièges, gagner en efficacité et maximiser vos chances de financement.
- Collectives : pour aligner les compétences de vos collaborateurs et créer une culture européenne en interne.

Faites-nous connaître vos besoins et construisons ensemble la formation qui vous correspond.

Pour plus d'informations ou pour échanger avec nos experts :

Tél : +33 (0)1 55 35 25 68

Mail : formation@anrt.asso.fr



Témoignages



Dans le cadre de notre participation à Horizon Europe, la HES-SO a sollicité l'ANRT pour concevoir et animer un atelier sur mesure dédié au reporting financier. En raison du statut non associé de la Suisse durant la première période du programme, nous avons appliqué des règles financières spécifiques suisses. Le changement de statut de la Suisse, a nécessité une mise à jour de nos procédures internes.

Le service de l'ANRT a été structuré en trois phases – conception de l'atelier, animation et suivi – et a parfaitement répondu à nos besoins. Les participant-es, issu-es du SIR, de la gestion de projets et des services financiers, ont salué la qualité des contenus et l'expertise de l'intervenante, tant sur le plan technique que relationnel.

Nous recommandons vivement l'ANRT pour son professionnalisme et sa capacité à s'adapter aux enjeux spécifiques de la gestion des projets européens. ””

Hes·SO

Evelina Breschi,

Responsable du Service à l'Innovation et à la Recherche (SIR)
Dicastère Recherche et Innovation / Haute école spécialisée de Suisse Occidentale (HES-SO)



Horizon Europe, se préparer efficacement à la gestion en Lump Sum.

Nous organisons chaque année cette formation avec l'ANRT. Elle est réalisée sur notre site ENGIE Lab CRIGEN et elle réunit sur une journée un groupe d'une dizaine de responsables de projet et ingénieurs de recherche, ainsi que des personnes de notre équipe gestion qui illustrent les propos de la formatrice au travers de nos propres outils et méthodes. Nous apprécions l'animation qui favorise les échanges et la dynamique interne au centre de recherche. La qualité de l'information donnée et l'alternance entre enseignements théoriques, exercices d'application et éléments concrets autour de bonnes pratiques répondent bien à nos attentes.

Une journée de formation très utile et opérationnelle dont la préparation, la réalisation et le suivi rigoureux donnent entière satisfaction. ””



Lab Crigen
RESEARCH & INNOVATION

Isabelle Alliat,

Cheffe de projet senior, ENGIE Lab CRIGEN



Le CNCR, Comité Nationale de coordination de la recherche des établissements publics de santé (32 CHU et une trentaine de CH membres) anime le réseau des correspondants Hospitaliers, professionnels de l'accompagnement des projets européens portés par ses membres. Afin d'harmoniser et approfondir les compétences de ses équipes Europe, de développer la mise en place de bonnes pratiques, le CNCR a renouvelé sa confiance à l'ANRT pour proposer une formation à la fois très riche et adaptée au niveau de chacun. L'écoute des besoins et la prise en compte des attentes en amont ainsi que la qualité des échanges pendant la formation permettent aux participants de mettre en application rapidement les enseignements dans leurs missions de montage et de suivi de projets européens.

Points forts : apports théoriques actualisés et retours d'expérience concrets, intervenants complémentaires et attentifs aux spécificités des hospitaliers (partenariat avec Euronovia), intégration d'expériences et de témoignages (Intégration de témoignage ECRIN). ””



Séverine Abramatic,
Responsable Mission Europe

L'équipe pédagogique

Une équipe de formateurs d'excellence, expérimentés et engagés, au service de vos projets européens.

L'ANRT s'appuie sur une équipe de formateurs experts, aux compétences complémentaires, alliant connaissances terrain, savoir-faire européen et pédagogie.

Juristes, ingénieurs ou consultants : tous partagent une connaissance fine du programme-cadre Horizon Europe.

Du montage de projets aux financements, partenariats public-privé, propriété intellectuelle, aspects juridiques et financiers, ..., leur expertise couvre tout le spectre du programme.

Avec l'ANRT, bénéficiez d'un accompagnement rigoureux et opérationnel, assuré par des professionnels passionnés, engagés pour booster vos projets européens !

Contact : formation@anrt.asso.fr

Les formateurs



Carole Miranda

Carole Miranda est experte du Programme-Cadre de Recherche et d'Innovation (PCRI) depuis 30 ans. Depuis plus de 20 ans à l'ANRT, elle a acquis une solide expertise des dispositifs de financement à la recherche et l'innovation. Elle a conçu et réalisé plusieurs programmes de formation et d'accompagnement pour guider les innovateurs dans leur candidature aux programmes européens. Elle a notamment été membre du réseau PCN Innovation pour les PME des 5ème et 6ème PCRI ainsi que du programme Horizon 2020. Elle a été partenaire de projets européens pour stimuler les partenariats entre les entreprises et la recherche publique. Pendant 8 ans, elle a contribué à déployer le dispositif CIFRE ainsi que l'écosystème de l'ANRT ce qui lui a permis de naviguer dans de très nombreux réseaux dédiés à la R&I.

Carole est aujourd'hui cheffe du service Europe, Innovation et Compétitivité de l'ANRT.



Fabienne Brutin

Avocate au Barreau de Rome, elle suit, en 2016, un master de spécialisation en droit de l'Union européenne de la gestion de projets de recherche et d'innovation, Fabienne Brutin justifie de plus de 25 ans d'expérience dans l'accompagnement à la conception et à la coordination d'initiatives collaboratives, principalement dans le cadre de programmes européens et nationaux.

Elle a contribué à la structuration, au pilotage et au suivi de projets collaboratifs à forte dimension internationale, en veillant à la coordination entre partenaires, au respect des objectifs contractuels et à la bonne articulation des contributions scientifiques, techniques et financières. Ses missions ont inclus la mise en œuvre de procédures de suivi, de reporting et de contrôle, ainsi que la préparation des projets aux exigences de conformité et d'audit propres aux programmes Horizon 2020 et Horizon Europe.

Titulaire de la certification PMP® depuis 2016, elle œuvre à la professionnalisation de la gestion de projets collaboratifs en mobilisant des méthodes et outils adaptés à des environnements complexes, caractérisés par une forte diversité culturelle, disciplinaire et organisationnelle. Son expérience s'inscrit dans une approche structurée, orientée qualité, maîtrise des risques et amélioration continue des pratiques de gestion de projets de recherche.



Irene Creta

Avocate au Barreau de Rome, elle suit, en 2016, un master de spécialisation en droit de l'Union européenne à l'Institut d'Etudes Européennes de l'ULB, à Bruxelles, et travaille au Parlement européen. Après une expérience de recherche dans le domaine du droit pénal européen à l'ULB, elle rejoint, en octobre 2018, l'APRE (*Agence italienne pour la Promotion de la Recherche Européenne*) à Bruxelles.

En 2019, elle devient Point de Contact National en Italie pour les questions juridiques et financières des programmes Horizon 2020 puis Horizon Europe. En 2022, Irene rejoint l'ANRT et prend en charge le groupe de travail dédié à Horizon Europe (ERA et Contrat). Composé de 50 organisations, ce groupe de praticiens -experts explore ensemble les politiques européennes de R&I, les aspects stratégiques et les modalités de mise en œuvre du PCRI. Les domaines d'expertise d'Irene sont : les enjeux juridiques et financiers ; la propriété intellectuelle dans les projets collaboratifs ; l'accord de consortium DESCA ; la dimension de genre dans la R&I ; la science ouverte.



Emilie Floch

Emilie Floch a 18 années d'expérience professionnelle dans le montage de projets européens : FP7, Horizon Europe, Innovation Fund, LIFE, INTERREG, Erasmus+. Emilie a démarré sa carrière au Conseil Départemental du Finistère, elle s'est orientée ensuite vers les programmes de recherche et d'innovation à INRA Agrocampus-Ouest, au CNRS, et enfin à l'Université Rennes 1 / Université Bretagne Loire, pour la Plateforme Projets Européens – 2PE. Au cours de sa carrière, Emilie a accompagné plus d'une centaine de projets en montage, que ce soit des projets individuels ou collaboratifs et notamment des projets dans le cadre des Partenariats (ERA4Health, ERA per med, Biodiversa, IHI, EDCTP et EIT Health).

Emilie Floch a rejoint Euronovia début 2025, elle accompagne le montage de projets individuels (ERC) et collaboratifs (Clusters, MSCA DN et SE) et suit également les activités de communication et de dissémination de projets pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin au niveau européen (HER FUND, SCALE'HER) au sein d'Euronovia.



Marie Garcia

Marie Garcia a 15 années d'expérience professionnelle dans les programmes européens : Horizon 2020, Horizon Europe (ERC, MSCA, Infrastructures, Clusters, Missions, EIC), EURATOM, LIFE, INTERREG. Marie a démarré sa carrière au Syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) de Marne-la-Vallée - Val Maubuée (Seine-et-Marne). Elle a ensuite travaillé en tant que Chargée de projets européens au CNRS où elle a monté et géré des projets Horizon 2020 puis à l'Agence nationale de la gestion des déchets radioactifs (Andra) où elle a notamment été en charge du montage et du lancement de la programmation de recherche conjointe sur la gestion des déchets radioactifs (EURAD).

Elle a rejoint Euronovia en 2021. Marie a accompagné une dizaine de projets européens par an en montage en tant que cheffe de projet dont 20 projets européens dans le cadre du programme Horizon Europe en tant que cheffe de projet, sur les 3 piliers (ERC, MSCA, Infrastructures, Clusters, JU KDT). Marie est également en charge du soutien au management de deux projets Horizon Europe dans les domaines de l'énergie (DECAGONE) et de la biodiversité (Bioagora) ainsi que de la communication et dissémination dans un projet sur l'environnement (WORM). Marie Garcia est experte évaluatrice pour le programme EURATOM.

Marie Garcia est également Responsable des Offres chez Euronovia.



Fabien Marty

Fort de plus de 20 ans d'expérience, Fabien Marty est un expert reconnu dans l'accompagnement à la structuration de projets technologiques et industriels innovants, qu'ils soient individuels ou collaboratifs. Il a joué un rôle clé dans le montage, la négociation et la gestion de plus d'une centaine de projets de R&D&I, soutenus par des dispositifs nationaux (Ademe, BPI France, ANR) et européens (Commission européenne).

Il a occupé des postes de direction dans le domaine du financement de l'innovation, notamment au sein de cabinets de conseil tels qu'In Extenso Innovation Croissance. À ce titre, il a coordonné une action de coordination financée dans le cadre du 7e programme-cadre européen.

Il intervient également en tant qu'expert-évaluateur pour divers dispositifs de financement nationaux et européens. Enfin, il transmet régulièrement son expertise à travers des formations dédiées aux acteurs publics et privés souhaitant accéder efficacement aux programmes de financements de la R&D&I.



Ingrid Ly-Ky Méjane

Riche d'une expérience professionnelle de près de 20 ans en droit, pour la plupart au sein du CEA, comme juriste puis responsable juridique, Ingrid exerçait jusque récemment comme point de contact national juridique et financier pour Horizon Europe, et était également une des expertes nationales désignées par le Gouvernement auprès de la Commission européenne sur le modèle institutionnel de contrat de subvention de l'Union.

Fort de cette longue expérience européenne, Ingrid est aujourd'hui chargée de mission au sein d'un ministère.



Virginie Robin

Fondatrice et Présidente d'Euronovia, Virginie Robin travaille depuis 20 ans en tant qu'experte dans les programmes européens de recherche et d'innovation. Ayant démarré sa carrière au CNRS en tant qu'Ingénieur de Projets Européens (IPE), elle a ensuite été Manager de Projets Européens (EPM) et Point de Contact National sur la Coopération Internationale. En tant que Chargée de mission Europe et International au ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR), elle a notamment participé aux négociations du programme Horizon Europe sur la partie innovation.

En 2014, elle a créé Euronovia, en apportant son expertise et son réseau au service d'acteurs publics et privés, de leurs projets et de leurs financements. Au service des acteurs du changement, Euronovia accompagne ainsi depuis plus de 10 ans des porteurs de projet à fort impact, notamment dans les domaines du climat, de l'environnement et de la santé.

Euronovia est membre actif de l'Association des Conseils en Innovation (ACI) depuis 2015 et membre fondateur de l'Association Européenne des Conseils en Innovation (EAIC). Virginie Robin est Vice-Présidente de l'Association, en charge du plaidoyer et particulièrement du suivi des négociations pour le 10ème programme-cadre de recherche et d'innovation.

Référente administrative



Valérie Philippart

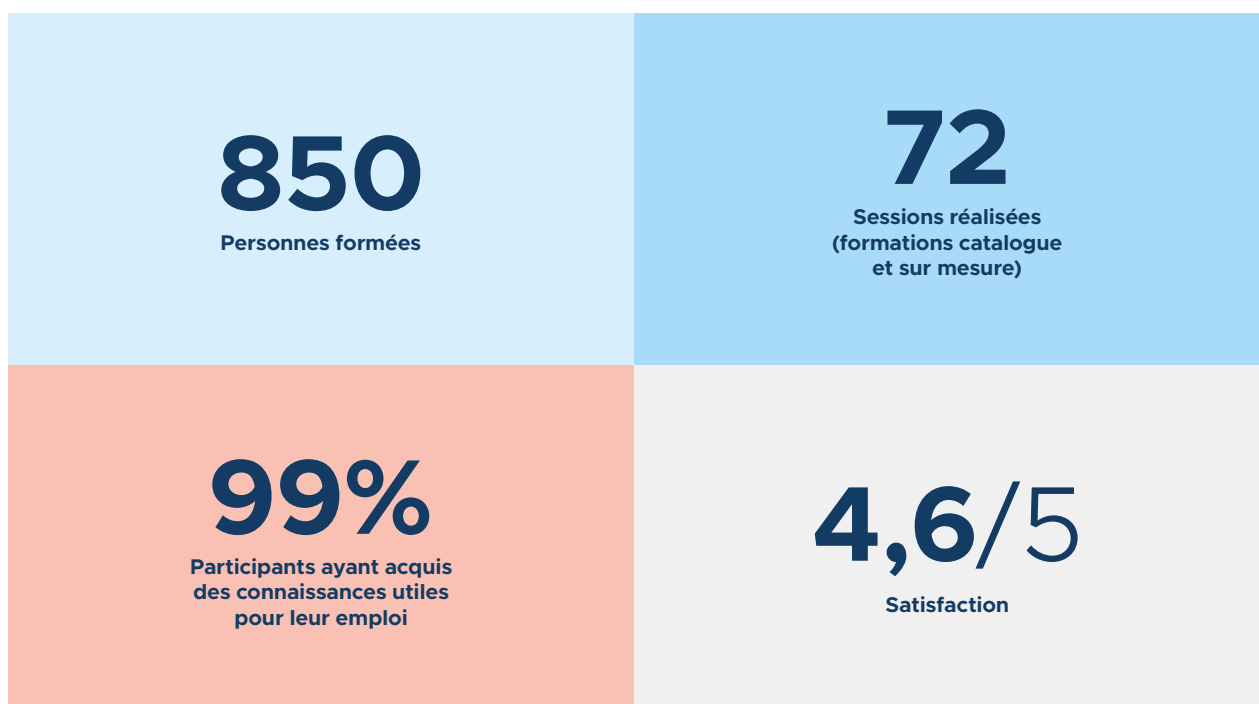
Riche d'une expérience professionnelle de plus de 20 ans en Ressources humaines et référente en droit social au sein d'un groupe spécialisé en sélection génétique animale et biopharmacie, Valérie a rejoint l'ANRT en octobre 2020.

D'abord rattachée au service en charge de la gestion des Conventions Industrielles de Formation par la Recherche (Cifre), elle intègre, en avril 2022, le service Europe, Innovation et Compétitivité, afin d'assurer le pilotage administratif des formations. Elle est par ailleurs garante de l'animation et du suivi de la certification Qualiopi.

Modalités de participation et chiffres clés

- Inscriptions : ouvertes jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de formation. Préinscription en ligne, validée à réception du bulletin d'inscription daté, signé et tamponné, et du bon de commande de l'établissement (obligatoire pour les organismes publics).
 - Convention de formation : établie sur demande.
 - Convocation et questionnaire préformation : envoyés 10 jours avant la session.
 - Supports pédagogiques : transmis 2 jours avant (présentiel), ou la veille avec le lien Teams (distanciel).
 - Financement OPCO : l'ANRT est certifiée Qualiopi. Possibilité de prise en charge par les fonds publics ou mutualisés, dont les OPCO (sous réserve d'accord).
- !** L'ANRT n'accepte pas la subrogation de paiement. L'entreprise est facturée directement, charge à elle de se faire rembourser par la suite par son OPCO.
- Accessibilité pour les personnes en situation de handicap (PSH) : contactez Valérie Philippart au 01.55.35.25.68 pour étudier les aménagements nécessaires au regard de la situation de handicap.
 - Attestation : certificat de réalisation délivré à l'issue de la formation.
 - Facturation : émise après la formation, payable sur service fait et au plus tard 30 jours à date de facture.
- [Nos conditions générales de vente.](#)

Chiffres clés *



* En cumul du 01.01.24 au 30.11.25



33, rue Rennequin - 75017 Paris

Tél. : 01 55 35 25 50

www.anrt.asso.fr